



AUAT

PERSPECTIVES VILLES

Observatoire partenarial ENVIRONNEMENT



ATLAS DE LA VULNÉRABILITÉ ÉNERGÉTIQUE LIÉE AU LOGEMENT ET AUX DÉPLACEMENTS SUR LA RÉGION OCCITANIE ET LA GRANDE AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE

décembre 2020

En milieux ruraux ou urbains, la lutte contre la précarité énergétique constitue une composante essentielle des programmes d'actions, en réponse à des enjeux de solidarité, d'amélioration de l'habitat, d'environnement et d'aménagement des territoires. Dans ce cadre, l'AUAT a réalisé en 2020 un atlas de la vulnérabilité énergétique liée au logement et aux déplacements. Cet atlas porte sur le territoire de l'Occitanie et de la Grande Agglomération Toulousaine. Il vise à alimenter l'action des collectivités accompagnées par l'AUAT, notamment dans le cadre de leurs projets de territoires et de leurs documents d'urbanisme ou dans la définition de leurs politiques publiques.

En France, la notion de précarité énergétique (liée au logement uniquement) s'est construite à partir des années 1970. La problématique « logement » des dépenses énergétiques des ménages est aujourd'hui prise en compte à différents niveaux grâce à la montée en compétences des acteurs publics et privés. La vulnérabilité énergétique « déplacement » est encore peu intégrée et constitue un nouveau sujet de l'action publique. Pourtant, les hausses progressives du couple coût de l'énergie / distance des déplacements ont pu conduire à des situations de précarité, notamment dans des territoires périurbains très dépendants de la voiture individuelle. Considérer la question de la vulnérabilité énergétique à travers les prismes de la mobilité et du logement et non plus à travers le seul prisme du logement amène à répondre à des enjeux nouveaux, qui concernent des profils variés de ménages. Se questionner sur la vulnérabilité énergétique sous toutes ses formes implique en effet de s'intéresser à de nouveaux publics, dont une partie reste encore inconnue de l'action publique (les ménages modestes accédant à la propriété dans le périurbain par exemple). La méthode, développée par l'AUAT,

intègre les différents facteurs explicatifs de la vulnérabilité énergétique :

- Les facteurs liés aux caractéristiques des logements (surface, type, date de construction, combustible)
- Les facteurs liés aux déplacements (taux de motorisation, part modale de l'automobile, distance domicile-travail)
- Les facteurs liés aux caractéristiques des ménages (statut d'occupation, type de famille, professions et catégories socio-professionnelles)

Cette approche d'abord déconnectée du niveau de vie des résidents permet de souligner que certains territoires sont plus propices à l'existence de situations de vulnérabilité énergétique. Elle permet également de traiter sur un pied d'égalité l'ensemble des communes. Avec les approches par le taux d'effort énergétique (part du revenu consacré aux dépenses d'énergie) et le revenu médian, les communes aisées apparaissent comme non vulnérables alors même que certains de leurs habitants consomment de grandes quantités d'énergie pour se loger et se déplacer.



La vulnérabilité énergétique en Occitanie

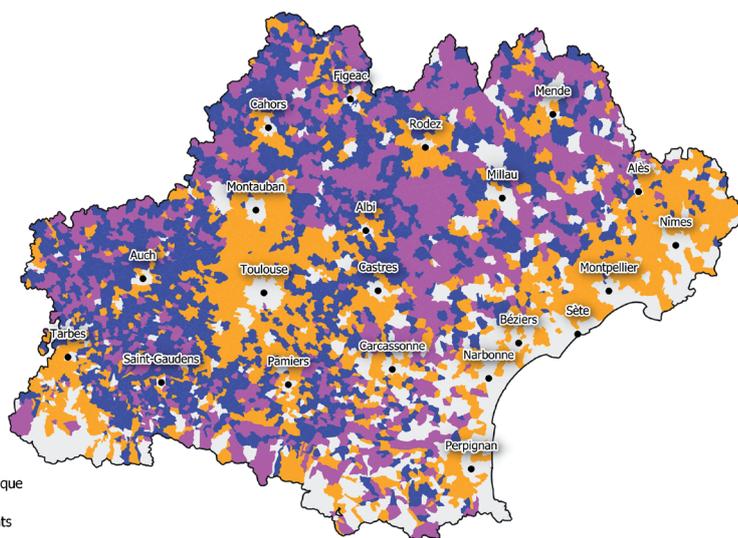
Vulnérabilité énergétique

À l'échelle de la région Occitanie les communes rurales sont davantage concernées par la vulnérabilité énergétique logement, que par la vulnérabilité énergétique déplacement. Les communes de couronne des pôles urbains sont quant à elles davantage concernées par la problématique de vulnérabilité énergétique déplacement. Le littoral méditerranéen, très urbanisé, est concerné par cette même logique de vulnérabilité déplacement.

Légende

Type de vulnérabilité énergétique

- Faible vulnérabilité
- Vulnérabilité déplacements
- Vulnérabilité logement
- Double vulnérabilité



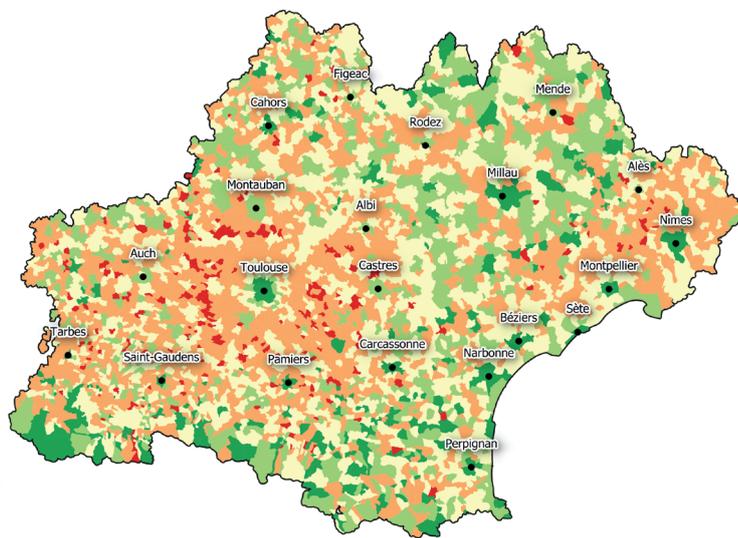
Vulnérabilité énergétique déplacement

Les scores de vulnérabilité énergétique déplacement des communes du centre de l'agglomération toulousaine sont parmi les plus bas de la région, quand ceux des communes périphérique de l'agglomération font partie des plus élevés. Plus généralement, la majorité des communes situées dans un rayon de 15 à 45 kilomètres des agglomérations obtiennent des scores élevés.

Légende

Score de vulnérabilité sur 100

- < 40
- 40 - 50
- 50 - 60
- 60 - 75
- > 75



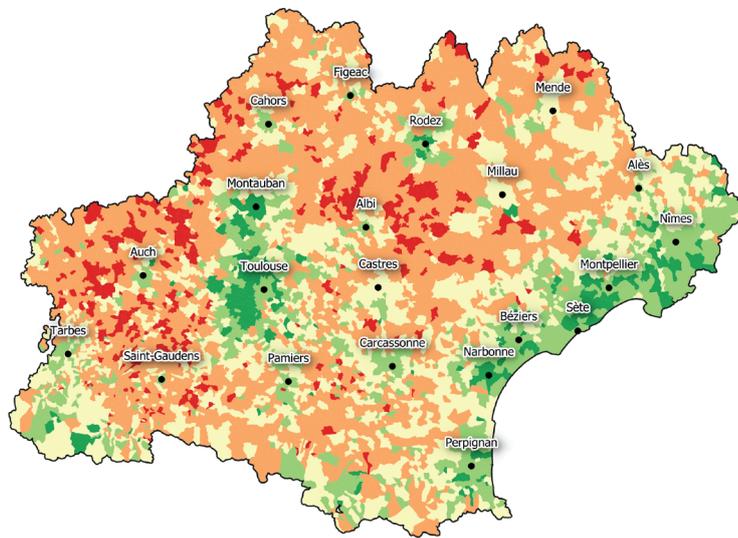
Vulnérabilité énergétique logement

La vulnérabilité énergétique logement impacte les communes rurales et concerne peu les pôles urbains. Cette vulnérabilité est en lien avec la surface des logements et la date des constructions en milieu rural.

Légende

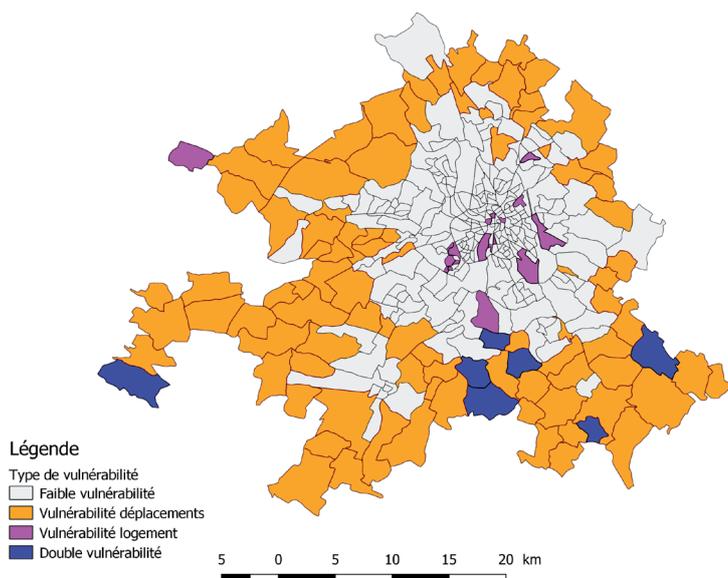
Score de vulnérabilité sur 100

- < 40
- 40 - 50
- 50 - 60
- 60 - 75
- > 75



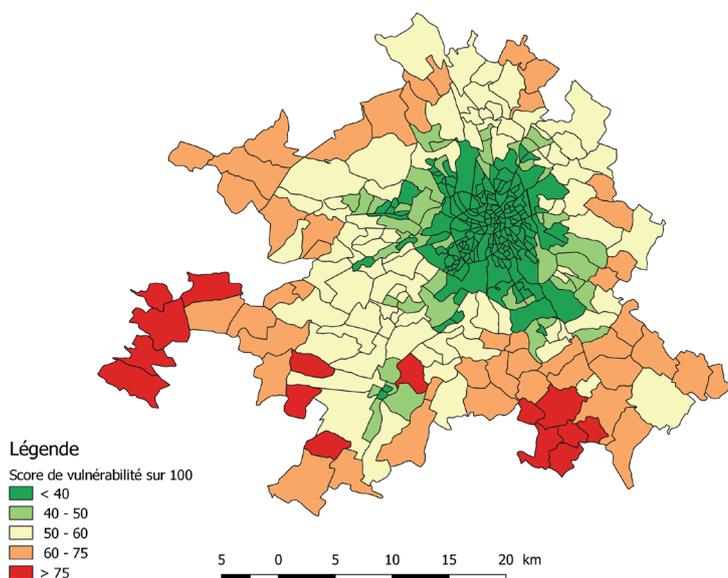
Vulnérabilité énergétique

A l'échelle de l'agglomération, les communes situées en périphérie éloignée sont plus concernées par la vulnérabilité énergétique déplacement. La vulnérabilité énergétique logement concerne davantage les zones denses du cœur de Toulouse. Enfin, certaines communes périphériques sont impactées par les deux types de vulnérabilité énergétique lorsqu'elles sont éloignées du centre de Toulouse.



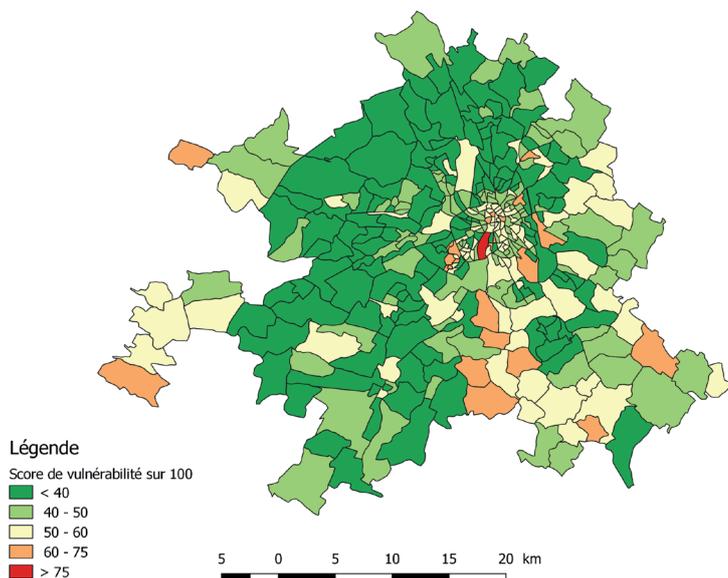
Vulnérabilité énergétique déplacement

Les scores de déplacement les plus élevés sont localisés dans les communes périurbaines les plus éloignées de Toulouse métropole. Il s'agit de communes où la part des déplacements domicile-travail est la plus importante. L'utilisation de la voiture individuelle s'explique notamment par le fait que la desserte en transport en commun n'est pas optimale sur ces communes.



Vulnérabilité énergétique logement

La vulnérabilité énergétique logement concerne davantage les communes rurales les plus éloignées de l'agglomération. Cela s'explique par une surreprésentation des logements individuels, de grandes tailles, dans le parc des communes périurbaines. Le parc de logement de l'agglomération apparaît comme moins propice à la vulnérabilité énergétique à l'exception de l'IRIS du Ramier, qui est composé majoritairement de résidences étudiantes, ce qui explique son score élevé.



Qu'est-ce que la vulnérabilité énergétique ?

Définitions plurielles de la vulnérabilité énergétique

Le seul terme à avoir fait l'objet d'une définition juridique est celui de la **précarité énergétique**. En France, il faut attendre 2010 et la loi portant l'engagement national pour l'environnement pour que celle-ci s'inscrive dans le droit. Cette définition reste incomplète car elle n'évoque que l'usage de l'énergie dans le logement (**vulnérabilité énergétique logement**), et rend invisibles les dépenses liées à la mobilité (**vulnérabilité énergétique déplacement**).

La **double vulnérabilité énergétique** (ou vulnérabilité énergétique globale) est considérée ici comme la caractéristique des ménages à la fois en situation de précarité énergétique (ou vulnérabilité énergétique logement) et de vulnérabilité énergétique déplacement.

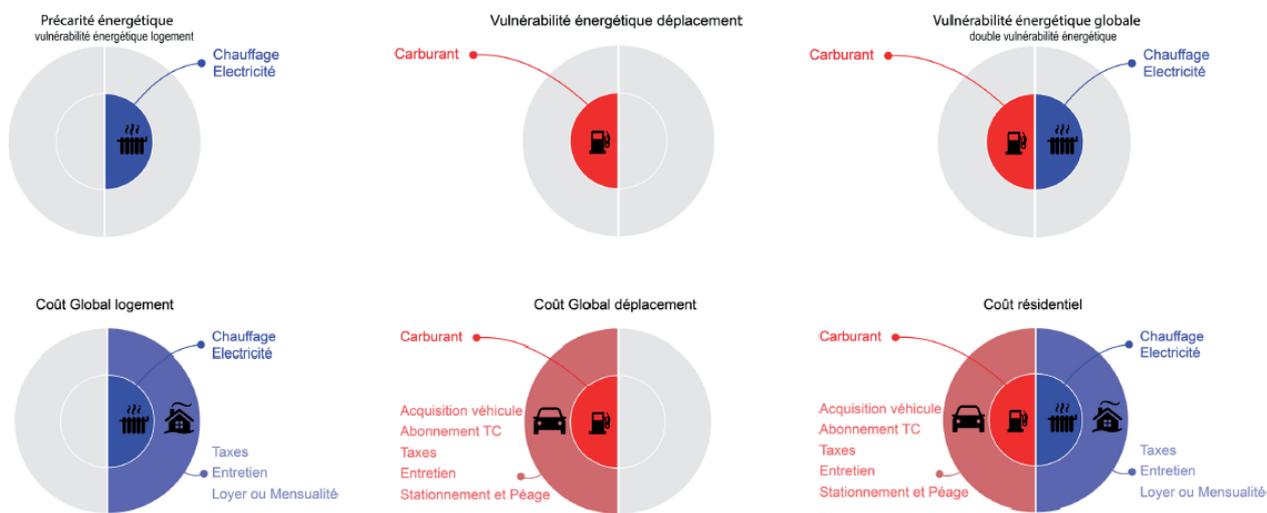
Le **coût global** déplacement prend en compte l'ensemble des dépenses de mobilité, comme les frais liés à la possession et l'utilisation d'un véhicule personnel (amortissement, entretien/réparation, assurance et carte grise, stationnement, carburant), les dépenses liées à l'utilisation de service de mobilité (transport en commun, vélo libre-service, autopartage, covoiturage), ainsi que les dépenses de carburant.

Le **coût global** logement regroupe les dépenses fixes (loyer/ mensualité, frais d'entretien et de rénovation, taxes) et les dépenses énergétiques.

La combinaison des coûts globaux logement et déplacement donne le **coût résidentiel**.

Modèle descriptif des différentes définitions abordées

Source : AUAT



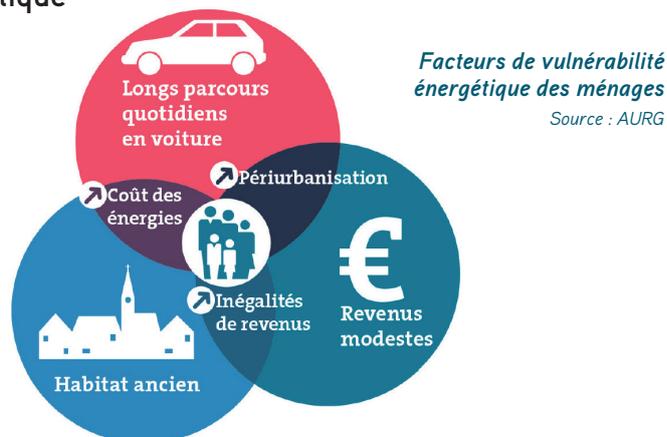
Facteurs explicatifs de la vulnérabilité énergétique

Trois facteurs concourent à la mise en situation de vulnérabilité énergétique :

- Des revenus modestes
- Des coûts énergétiques importants engendrés par le logement
- Des coûts énergétiques importants engendrés par les déplacements contraints.

En outre, les caractéristiques et le comportement des ménages, le type d'énergie et de chauffage et enfin le climat sont des facteurs qui peuvent également expliquer les situations de vulnérabilité.

L'approche croisée de ces trois critères est essentielle pour caractériser au mieux les ménages qui pourraient se trouver en situation de vulnérabilité et identifier les secteurs géographiques les plus touchés.



Facteurs de vulnérabilité énergétique des ménages

Source : AURG

POUR EN SAVOIR PLUS

Atlas de la vulnérabilité énergétique liée au logement et aux déplacements sur la région Occitanie et la grande agglomération toulousaine - AUAT - novembre 2020